



# RESTAURATION LYCÉE HENRI IV CPGE 3 RÉGIMES : INTERNAT INTERNE-EXTERNÉ SERVICE AU TICKET

## 1 L'INTERNAT

La demande se fait au moment de la saisie des vœux sur la procédure [www.parcoursup.fr](http://www.parcoursup.fr).

Les étudiants admis à l'issue de la procédure Parcoursup, devront remplir un dossier d'inscription à l'internat.

### *Paiement au forfait (chambre + repas)*

Les tarifs sont établis par la région Ile de France, ils sont basés sur le quotient familial à fournir obligatoirement à la rentrée.

## 2 L'INTERNE-EXTERNÉ

Permet aux élèves de pouvoir prendre les trois repas du jour dans l'établissement.

### *Paiement au forfait.*

Les tarifs sont établis par la région Ile de France, ils sont basés sur le quotient familial à fournir obligatoirement à la rentrée.

## 3 LE SERVICE AU TICKET

Les élèves ne peuvent manger que le midi et doivent approvisionner leur compte TICKETS.

Les tarifs sont établis par la région Ile de France, ils sont basés sur le quotient familial à fournir obligatoirement à la rentrée.

***TOUS LES RÉGLEMENTS S'EFFECTUERONT SUR « L'ESPACE MONÉTIQUE » SUR LE SITE DU LYCÉE DONT VOUS RECEVREZ LES CODES À VOTRE RENTRÉE SCOLAIRE.***